

20.03.2017

Réunion informelle des Ministres de la Santé au Palais du Grand Maître

L'amélioration de la collaboration volontaire entre les États membres, notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'accès aux technologies innovantes et aux médicaments pour les maladies rares, et la facilitation de la mobilité structurée des spécialistes médicaux amélioreront l'accès à des services hautement spécialisés pour tous les citoyens européens, quel que soit leur lieu de résidence..

Aujourd'hui, le Ministre de la Santé, Chris Fearne, a présidé la réunion informelle des Ministres de la Santé à La Valette en tant que Président du Conseil des Ministres de la Santé. Cette réunion a été très suivie avec 20 ministres européens. Le Commissaire de la santé et de la sécurité alimentaire, Vytenis Andriukaitis, et la Directrice régionale de l'OMS (Europe), Zsuzanna Jakab, ont également participé à la réunion.

La réunion a couvert des priorités thématiques choisies par la Présidence maltaise, à savoir l'obésité infantile, le VIH et la coopération structurée entre les systèmes de santé. L'obésité infantile et le VIH posent un défi à la santé des citoyens européens et ont un effet direct sur l'économie. La nécessité de traiter l'épidémie du VIH dans l'Union européenne comme un défi permanent dans la région européenne élargie est également un problème important de santé publique. L'amélioration de la collaboration volontaire entre les États membres, notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'accès aux technologies innovantes et aux médicaments pour les maladies rares, et la facilitation de la mobilité structurée des spécialistes médicaux amélioreront l'accès à des services hautement spécialisés pour tous les citoyens européens, quel que soit leur lieu de résidence.

Le Ministre Fearne a souligné que l'intensification de la coopération volontaire dans les domaines où il y a des synergies claires et une valeur ajoutée européenne constitue une approche valable pour relever les défis susmentionnés. Trouver de nouveaux modèles de collaboration pour la santé publique et les systèmes de santé au sein de l'Union européenne qui évitent une approche unique pour permettre des progrès constants est d'une importance capitale dans le contexte actuel du débat sur l'avenir de l'Europe.

Une évaluation à mi-parcours du plan d'action de l'UE sur l'obésité infantile 2014-2020 a révélé que les États membres étaient plus actifs dans certains domaines d'action que dans d'autres. La réunion a cherché à établir la volonté des pays européens de s'engager dans des domaines où l'action s'était arrêtée, notamment l'étiquetage et la taxation des produits alimentaires ainsi que la commercialisation et l'autonomisation des familles, et de partager des expériences pratiques sur cette question. Les ministres ont discuté de la manière de garantir un approvisionnement suffisant en aliments sains pour les enfants

20.03.2017

grâce à de multiples instruments. Les ministres ont convenu qu'une approche multi-sectorielle est nécessaire pour s'attaquer à la tendance à la hausse de l'obésité chez les enfants. Ils ont également discuté de la manière dont la Commission européenne peut soutenir une approche transfrontalière pour relever ce défi.

Les États membres ont également discuté de la possibilité d'une approche de coopération structurée volontaire afin de faciliter l'accès à des technologies de santé novatrices coûteuses. La nécessité de travailler ensemble sur l'analyse prospective pour être mieux préparé pour l'impact de l'innovation sur les systèmes de santé et pour surveiller et évaluer les effets de ces thérapies une fois qu'elles sont utilisées dans la vie réelle.

Les ministres ont également exprimé leur point de vue sur la coopération volontaire structurée pour faciliter la formation médicale post-universitaire transfrontalière dans des services innovants ou hautement spécialisés. La valeur d'une telle approche pour renforcer les capacités dans toute l'UE dans le contexte d'une disponibilité inégale de l'expertise médicale dans l'ensemble de l'UE.

Les ministres ont également discuté de la manière dont une action concertée au niveau de l'UE pourrait être intensifiée afin d'accélérer les actions relatives au VIH et celles visant à mettre une fin à l'épidémie du sida d'ici à 2030, explorant ainsi les moyens de maintenir cet objectif au premier rang des priorités européennes et mondiales. Alors que de nombreux États membres ont des stratégies d'action, il a été convenu qu'une action plus importante est nécessaire. Ils ont également exprimé leurs préoccupations au sujet des coûts des nouvelles formes de traitement et des mesures qui pourraient être prises pour essayer de réduire de tels coûts. Les États membres ont appuyé la déclaration technique de Malte sur le VIH.

D'autre part, le Commissaire Andriukaitis a souligné l'importance d'une coopération renforcée entre les États membres pour maintenir la santé publique européenne au premier rang des priorités de l'UE. Il a en outre fait référence aux lacunes mises en évidence dans l'évaluation à mi-parcours du plan d'action de l'UE sur l'obésité infantile. Il a également reconnu que le VIH est effectivement une préoccupation sur laquelle des actions doivent être effectuées rapidement et avec un grand sentiment d'urgence.

<https://www.flickr.com/photos/eu2017mt/albums/72157678273425423>